

En tant que résidente d'Outremont, je ne comprends pas que la Ville ait autorisé le changement de zonage du 1420 boulevard Mont-Royal, afin de permettre l'ouverture d'un restaurant/bar et d'une salle de réception pouvant accueillir jusqu'à 800 personnes.

Ce quartier du Haut-Outremont est un quartier exclusivement résidentiel et non une artère commerciale comme Van Horne, Bernard et Laurier. Sur ces artères, il y a des dizaines de locaux à louer avec des restaurants qui ont fermés leurs portes pendant la pandémie. Alors pourquoi ce changement de zonage? Quel est le plan d'urbanisme qui justifie de pouvoir ouvrir des restaurants/bars n'importe où à Outremont (y compris dans les anciens couvents)? Est-ce que les profits d'un promoteur immobilier justifient de créer des nuisances auprès de toute une communauté?

Alexandra Morin